

Procès-verbal du Conseil général du Cerneux-Péquignot

Séance du 26 juin 2023 à la salle ACO

Début de la séance : 20h00

Rédaction du procès-verbal : Madame Elvina Huguenin (nommée par l'assemblée en remplacement de Madame Stéphanie Ischer-Sgobba qui est excusée pour cette séance, tout comme le secrétaire du Conseil général)

Après avoir salué l'assemblée et le public, la séance est ouverte par la Présidente du Conseil général, Madame Valérie Mercier. Elle procède à la lecture de l'ordre du jour et demande si quelqu'un souhaiterait y apporter des modifications.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité sans modification.

Ordre du jour

1. Appel
2. Nominations statutaires
3. Nomination d'un membre aux commissions suivantes : des naturalisations et agrégations ; des chemins ; de la sécurité routière ; du feu et de la salubrité publique
4. Procès-verbal de la séance du 02.05.2023
5. Comptes de l'exercice 2022
6. Arrêté relatif à la répartition de la taxe d'équipement
7. Règlement du fonds d'entretien du patrimoine financier
8. Information du Conseil communal concernant l'avant-projet de carrière et de décharge aux Etages
9. Rapport des commissions
10. Informations du Conseil communal
11. Interpellations et questions

1. Appel

Conseil général :

En remplacement de Madame Shadya Quadranti qui a démissionné du Conseil général pour cause de déménagement, Monsieur David Granges a été élu tacitement, la présidente lui souhaite la bienvenue.

Présents :

Madame Valérie Mercier

Madame Sylvia Amez-Droz

Monsieur Kevin Girardin

Monsieur David Granges

Madame Elvina Huguenin-Dumittan

Madame Anaëlle Marguet

Monsieur Patrick Reymond

Monsieur Frédéric Simon-Vermot

Madame Christelle Vuillemez

Sont excusés :

Messieurs Yvan Botteron et Florian Sgobba

Démissionnaire :

Madame Shadya Quadranti

Conseil communal :

Madame Anne-Laurence Quadranti

Monsieur Thierry Saisselin

Monsieur Charles-André Chopard

Monsieur Roger Faivre

Monsieur Pierre-André Vuillemez

Madame Sarah Chapatte (Administration)

2. Nominations statutaires

Nominations du bureau

Présidente : Valérie Mercier approuvée

Vice- président : Frédéric Simon-Vermot approuvé

Secrétaire : Yvan Botteron approuvé

Questeurs : Kevin Girardin et Anaëlle Marguet approuvés

3. Nomination d'un membre aux commissions suivantes : des naturalisations et agrégations ; des chemins ; de la sécurité routière ; du feu et de la salubrité publique

- Commission des naturalisations et agrégations

Un candidat pour un seul siège, David Granges est élu tacitement.

- Commission des chemins

Un siège vacant dans cette commission, David Granges se porte volontaire et est élu tacitement.

- Commission de la sécurité routière

Une candidate pour un siège, Madame Valérie Mercier est élue tacitement.

- Commission du feu et de la salubrité publique

A la suite de la démission de Monsieur Emilien Piaget, un siège se trouve vacant pour cette commission qui se retrouve un samedi matin par année.

Monsieur Kevin Girardin se propose et est élu tacitement.

4. Procès-verbal de la séance du 5 mai 2023

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité par le Conseil général.

5. Comptes de l'exercice 2022

Les membres ont reçu le rapport des comptes par email. Madame Valérie Mercier nous résume le rapport de la commission financière, qui a passé tous les postes en revue en présence de Madame Sarah Chapatte et de Monsieur Thierry Saisselin.

Question concernant le poste des écoles, est-ce que la commune serait ouverte à participer plus pour les camps de ski ? La subvention est identique dans les 3 Villages et les parents doivent aussi s'engager pour trouver des fonds, en participant aux activités organisées par l'école.

La présidente relève que d'un point de vue financier, la fusion ne serait pas favorable pour la commune du Cerneux-Péquignot. Elle ouvre la discussion.

Monsieur Thierry Saisselin complète qu'il faudra compter sur la prochaine législature pour entrevoir de futurs investissements. Il relève que la commune a bien avancé avec les réfections des chemins. La ristourne du Locle sur les écolages 2021, les bonnes surprises au niveau des rentrées fiscales et la diminution de la facture sociale ont notamment contribué à ce bon résultat. Sinon rien de spécial à signaler.

Monsieur David Granges a plusieurs questions. La première concerne le point administration. Selon lui, le wifi de la grande salle se doit d'être amélioré. Pourquoi ça ne s'est pas fait ? Monsieur Thierry Saisselin lui répond qu'un devis avait été demandé mais que ça représentait des travaux conséquents et qu'il n'y a pas de demande des utilisateurs. Monsieur David Granges trouve dommage, « ceci devrait être un standard pour une salle qui est louée ». 2^{ème} question, concernant le point gravillonnage du chemin de l'antenne, il s'interroge que ceci ait pu se faire alors que ce n'était pas prévu au budget. Monsieur Roger Faivre lui répond qu'ils en avaient discuté en commission, ainsi ils se sont permis de dépasser ce qui était prévu et ont profité de la présence des machines. Les commissions des comptes et des chemins étaient au courant. 3^{ème} question concerne le projet du syndicat d'amélioration foncière, plus précisément le projet de travaux de drainages. Monsieur Charles-André Chopard lui répond que tout est arrêté pour l'instant à cause des études sur d'éventuelles pollutions de l'eau.

Lecture de l'arrêté par Madame Valérie Mercier.

L'arrêté est approuvé avec une abstention.

6. Arrêté relatif à la répartition de la taxe d'équipement

Monsieur Frédéric Simon-Vermot demande s'il est possible de dissoudre le fonds. Monsieur Thierry Saisselin explique qu'il est maintenu jusqu'à complète utilisation. On aimerait appliquer l'arrêté dès cette année afin d'éviter de continuer à alimenter ce fonds.

Lecture de l'arrêté par Valérie Mercier. Elle propose d'approuver cet arrêté.

L'arrêté est approuvé à l'unanimité.

7. Règlement du fonds d'entretien du patrimoine financier

Madame la présidente donne la parole à Monsieur Thierry Saisselin qui en deux mots nous explique qu'une modification de la LFinEC permet d'attribuer la réserve de retraitement du PF à un fonds d'entretien du PF, qui peut être alimenté par un prélèvement maximal de 5% sur les loyers perçus.

Lecture de l'arrêté par Valérie Mercier, qui propose d'accepter cet arrêté dans son ensemble par un levé de main.

L'arrêté est approuvé à l'unanimité.

8. Information du Conseil communal concernant l'avant-projet de carrière et de décharge aux Etages

La parole est donnée à Madame Anne-Laurence Quadranti qui informe qu'il n'y a pas de nouvelles du canton. Le Conseil communal a envoyé une lettre à l'attention de Monsieur Laurent Favre le 26.05.23, dont elle nous fait lecture. Le Conseiller d'état a répondu le 12.06.23, lecture de la lettre. La question a été posée de vive voix lors du dépôt du dossier PAL au SAT, qui a répondu qu'il fallait attendre le PDS. Il n'y a rien à dire de plus.

9. Rapports des commissions

Commission des naturalisations et des agrégations

Néant.

Commission d'urbanisme

Madame Christelle Vuillemez nous fait part que la commission s'est retrouvée 3 fois depuis le mois de février et que les dossiers suivants ont été présentés : modification villa 5 Sous-le-Village ; changement d'affectation halle au Gigot ; stabulation libre au Bas-du-Cerneux ; modification villa à Gardot ; rénovation maison au Prévoux.

Madame Valérie Mercier demande où on en est avec le PAL. Madame Anne-Laurence Quadranti répond que le dossier a été déposé au SAT, qui doit engager du personnel, il a été demandé que le préavis soit rendu dans un délai de 4 mois maximum afin de pouvoir respecter les délais. Une mauvaise surprise avec Urbaplan, 35% d'augmentation par rapport au devis du mandat préalable, il va falloir comprendre comment une telle augmentation est possible, des explications seront demandées.

Commission des chemins

Monsieur Kevin Girardin rapporte que la commission s'est retrouvée pour faire la tournée des chemins. Les fissures aux Roussottes et à Bétod ont été refaites sous garantie. Un gravillonnage sera fait au chemin de l'Ecopoint et sur les bandes de roulement au Haut-des-Roussottes et si le budget le permet, des travaux seront faits dans les marais entre les deux fromageries. Les chantiers des Maix et des Basbelins débiteront après les vacances.

Commission du feu

Monsieur Patrick Reymond rapporte qu'ils ont fait une tournée avec Messieurs Emilien Piaget et Charles-André Chopard, mais selon lui c'est un peu du folklore les visites de maisons neuves, les membres ne sont pas du métier et les parties électriques sont inspectées par un contrôleur officiel.

Commission du SEVAB

Madame Valérie Mercier rapporte qu'ils se sont retrouvés en décembre pour approuver le budget ainsi qu'un crédit pour le remplacement des conduites entre le Maix-Baillod et le Maix-Lidor. En juin les comptes 22 qui présentent un bénéfice ont été approuvés. Il a un projet pour des panneaux solaires et pour relier au réseau les Sagnettes en peu en sourdine, à suivre. L'association du bicentenaire de la Chaux-du-Milieu et le WWF ont fait une demande pour planter une lignée d'arbres le long du chemin à la Porte-des-Chaux, une partie sur la parcelle du Sevab qui a accepté.

Commission pour les écoles

Néant

10. Informations du Conseil communal

Monsieur Roger Faivre informe que la commune a un différend depuis des années avec le carrefour de Bétod. Enfin le tribunal fédéral a tranché en notre faveur, il a informé le Sevab, qui participe au réaménagement, afin de prévoir les travaux au budget 2024. C'est une bonne nouvelle.

Madame Anne-Laurence Quadranti revient sur le petit questionnaire que nous avez tous reçu concernant la fusion, nous attendons maintenant la synthèse de M. Couchepin, on se réjouit de voir ce qu'il en ressortira, des tendances par commune, un rapport sera présenté aux Conseils généraux. Elle est un peu déçue sur la participation, enfin plus de 50% c'est déjà pas mal.

Monsieur Thierry Saisselin informe au sujet de l'école. On repart avec 2 classes, il y a de bons effectifs cette année.

11. Interpellations

Madame Valérie Mercier revient sur de la rénovation de la salle communale, ayant fait partie de la commission, elle regrette que les WC du bas soient toujours fermés. Pour elle, c'est une obligation de donner accès aux personnes à mobilité réduite. De plus, ils doivent être signalés. Ces WC doivent être accessibles et ouverts. Monsieur Pierre-André Vuillemez répond que personne n'a pensé à la signalisation. Si les locataires ont besoin des WC, ils le stipulent dans le contrat. Il avait été décidé de les mettre à disposition sur demande et uniquement pour les personnes en ayant besoin. On s'aperçoit que s'ils sont utilisés, ils ne sont guère nettoyés.

2^{ème} point parce qu'elle part du principe que les WC handicapés doivent être ouverts, ce serait une plus-value d'ajouter une table à langer. Les membres de la commission n'y ont pas pensé, le Conseil communal va y réfléchir.

Puisqu'il a été fait mention des camps de ski, Monsieur Frédéric Simon-Vermot informe que les parents ont été interpellés pour fonder un groupement chargé d'organiser des manifestations pour récolter des fonds. Les maîtresses ont lancé cet appel, puisqu'on ne peut demander que Fr. 80 aux parents, on prend toujours plus dans les caisses de classes qui se vident. Il encourage chacun à participer s'il y a des manifestations.

Monsieur Patrick Reymond a une question au sujet de la carrière, le jour où le sujet sera traité, est-ce que les personnes qui sont dans l'association devront se retirer comme les propriétaires concernés. Madame Anne-Laurence Quadranti répond que ce n'est pas pareil pour une association, qui n'a pas d'intérêt privé mais collectif, donc ils peuvent siéger. Monsieur David Granges indique qu'en ville, les membres sont dans des partis, puis des associations ou groupements, il n'y aurait alors que des gens exclus.

Madame Valérie Mercier adresse ses remerciements à tous les membres et leur souhaite un bel été.

La séance est clôturée à 21h05

Le Cerneux-Péquignot, le 26 juin 2023

La Présidente

Valérie Mercier

La secrétaire pour le procès-verbal

Elvina Huguenin